

« Le problème n'est pas la désobéissance civile mais l'obéissance civile ». HOWARD ZINN



Mars  
Avril

2018 - N°67

1€

L'invitée du DR :

**Jan Fermon** : « L'OTAN devra répondre pour ses crimes »

**Martin Willems**

Comment on étouffe le syndicalisme ?

**Ronnie Ramirez**

Récit brouillé du Venezuela

**Bernard Lefevre**

Le Tam Tam, un instrument de progrès

**Fabien Rives**

Le tourisme à Cuba et l'appétit d'airbnb

**Freddy Guidé**

Portugal: Adieu l'austérité?

**Marie-France Depez**

Carrefour: comme toujours, les travailleurs trinquent

**Marc Denonville**

Mosquée du Cinquanteaire ou centre du salafisme ?

**Marc Pierret**

*The Pentagon papers*



La presse libre américaine... !

## Éditorial :

### LES HABITS NOUVEAUX DU MENSONGE

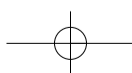
Les médias dominants ne cessent de nous seriner avec leurs bonnes nouvelles. Selon eux, la reprise économique est là, bien installée, et le chômage diminue partout. Certes, sur le plan strictement statistique, on ne peut pas leur donner complètement tort. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que nous sommes en face d'un mirage bien construit par les mêmes responsables qui propagent ces « bonnes nouvelles ». Parce que cette croissance économique (et ses conséquences sur le chômage) a très peu à voir avec l'évolution de l'économie réelle et s'est forgée sur des mesures totalement artificielles.

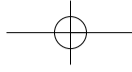
Concernant le chômage, les pays de la zone euro ont créé divers mécanismes d'exclusion : dans notre pays, plus de 30 000 chômeurs sont sortis des listes sans avoir trouvé d'emploi (sans compter la multiplication des travaux précaires).

Vérité encore plus criante dans la jeunesse. Selon l'OCDE 2,535 millions de jeunes de moins de 25 ans sont toujours au chômage dans l'UE. Pour ce qui est de la croissance, ces mesures artificielles ont consisté dans une création monétaire sans limites lancée d'abord par la FED (la banque centrale américaine) et suivie par la BCE (cette dernière versant, depuis mars 2015, des dizaines de milliard d'euros au système bancaire via les achats de dettes). Or nous arrivons à la fin de ce cercle fictif ; les taux d'intérêt commencent à reprendre de la force, le robinet des liquidités se referme peu à peu et sur le plan international une guerre commerciale ouverte, dont le premier chapitre porte sur le commerce de l'acier et de l'aluminium, s'amorce entre les États-Unis et le reste du monde, en particulier l'Europe. Nous vivons un cas particulièrement révélateur de l'irrationalité radicale d'un

système en crise avec les risques, graves, que cela comporte.

Cette crise est devenue si aigüe que tout est fait pour éviter de la comprendre, de la regarder en face. Pour ce faire, le système, donnant des signes de panique, a lancé son offensive contre les dites « fake news » ou fausses informations. Il a compris que le risque majeur qu'il court repose dans la contestation de ses mensonges, dans le dévoilement de ses impostures. Il se propose alors de réprimer ouvertement les voix dissidentes, d'interdire leur diffusion, muselant ainsi la liberté d'expression. Il pourra alors continuer avec la fabrication de prétextes pour continuer à fabriquer des guerres comme ce fut le cas en Libye hier et comme c'est le cas en Syrie et au Yémen aujourd'hui. ■





**Jan FERMON**

## ***L'OTAN devra répondre pour ses crimes***

*Le 23 novembre de l'année passée, la Cour d'Appel de Bruxelles déclarait irrecevable l'Appel introduit par les conseils du citoyen libyen Khaled El Hamidi, visant à obtenir la condamnation de l'OTAN pour la mort de son épouse et de ses 3 enfants lors de l'intervention militaire contre la Lybie, coordonnée par cette organisation, sous prétexte de protéger la population soi-disant « menacée » par le gouvernement du Colonel Kadhafi. Khaled El Hamidi n'a pas l'intention de baisser les bras et compte continuer son combat pour que justice soit faite. Dans la conviction que la signification de ce procès, sur le plan humanitaire et politique, va bien au-delà du cas de la famille Hamidi, nous avons cru intéressant de nous entretenir avec son avocat Maître Jan Fermon.*

**Le Drapeau Rouge.-** La tragédie vécue par la famille Hamidi a eu lieu il y a presque six ans en Libye. L'appelant, Monsieur Khaled El Hamidi est de nationalité libyenne et ne réside pas en Belgique. Qu'est-ce qui explique que ce soit à Bruxelles que sa demande soit traitée et que vous soyez son conseil ?

**Maître Jan Fermon.-** L'histoire est un peu compliquée. En fait j'ai eu connaissance du dossier grâce à des collègues américains qui font partie de l'Association Internationale de Juristes démocra-

tes (AIJD) dont j'assure la présidence. Sur le plan juridique, il faut dire que la loi belge, notre code judiciaire, permet de poursuivre une institution dont le siège se trouve en Belgique si elle a causé tort à quelqu'un peu importe où il se trouverait dans le monde. Ceci implique naturellement le droit de la victime a bénéficié de réparation si la procédure en justice le décide ainsi. Ce qui explique qu'avec l'accord de Monsieur Khaled El Hamidi nous avons lancé la requête contre l'OTAN vu que nous estimons que cette institution doit assumer les conséquences de son comportement.

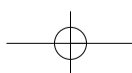
**Le DR.-** Cette intervention militaire contre le gouvernement libyen fut soutenue par le gouvernement belge, approuvé par une large majorité du parlement fédéral incluant les socialistes et les écolos, et mettait en application une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies. L'aviation belge a d'ailleurs participé aux bombardements. Pourquoi dans ce cas, la plainte de M. Hamidi ne fut-elle pas plutôt portée contre l'État belge ou même contre les Nations Unies ? Pourquoi précisément contre l'OTAN dont la participation n'est même pas mentionnée dans les résolutions 1970 et 1973 du Conseil de Sécurité ?

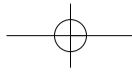
**Me J. F.-** Vous avez raison de dire que notre pays a participé à l'opération militaire contre la Libye et son gouvernement mais on ne peut pas diriger notre action contre ce pays pour une série de raisons. Tout d'abord ce procès n'est pas un procès à propos de la guerre en général mais d'un fait précis : le bombardement d'un habitat avec comme conséquence le mort d'une famille. Même si nous n'avons aucun doute sur la partici-

pation de la Belgique dans cette agression, nous n'avons par contre aucune information sur la nationalité de l'avion de chasse qui a bombardé la maison de Monsieur Hamidi. Cela aurait pu être un avion de chasse belge, français anglais ou même qatari. D'autre part, il eût été très difficile, et surtout très peu efficace sur le plan juridique, de lancer une procédure contre les Nations Unies. Certes, à l'origine de l'inter-

vention militaire, on trouve la résolution 1973 du Conseil de Sécurité des Nations Unies mais cette résolution fut le produit d'une décision politique des cinq pays membres du Conseil que ce dernier ne fit que formaliser. Plus important encore, y compris sur le plan politique, il convient de ne pas confondre la nature de ces deux institutions : l'OTAN est une organisation militaire vouée à des projets d'agression tandis que les Nations Unies, entité éminemment civile, ont été créées au lendemain de la deuxième guerre mondiale comme, en quelque sorte, témoignage de la défaite du fascisme. L'OTAN ne serait que trop contente si l'on visait les Nations Unies puisque cela reviendrait d'une certaine manière à lui retirer toute responsabilité. Elle n'aurait fait « qu'obéir » aux ordres des Nations Unies. De plus, il y a la question de l'immunité des institutions internationales. Nous verrons plus tard que cette question de l'immunité est l'argument principal de l'OTAN pour rejeter notre requête. Or si l'immunité de l'OTAN peut être contestée (c'est ce que nous faisons), il serait bien plus difficile de le faire s'agissant des Nations Unies.

**Le DR.-** Par ailleurs la résolution 1973, qui a servi de couverture aux bombardements, n'autorise à aucun moment l'usage de la force ; la seule phrase qui





pourrait, faisant appel à une interprétation particulièrement imaginative, être utilisée pour justifier les bombardements est le passage concernant la « Protection des civils » qui stipule : «...Autorise les États membres (...) à prendre toutes mesures nécessaires pour protéger les populations et zones civiles menacées d'attaque...». Ne croyez-vous pas que cette extrême ambiguïté pose problème et qu'elle fut utilisée de manière abusive par les intervenants militaires ?

**Me J. F.-** Tout à fait d'accord avec vous. C'est cette ambiguïté qui a facilité le dévoiement de l'esprit de la résolution et là, je comprends votre approche sur une éventuelle responsabilité du Conseil. Mais ici je pense que le problème est plus politique que juridique. Ce choix d'une formulation évasive fut, à mon avis, tout à fait délibéré pour obtenir le vote de la Russie et de la Chine au Conseil de Sécurité et ces deux pays sont tombés dans le piège. Ils ont appris la leçon par après, comme on peut le constater lorsqu'on observe leur comportement lors des décisions et débats qui ont eu lieu dans le contexte de la crise syrienne.

**Le DR.-** Comment expliquez-vous la position de l'État belge dans ce procès ? Non seulement « il s'invite » (via le mécanisme « d'intervention volontaire ») mais il développe un argumentaire de soutien sans faille à l'OTAN employant souvent des énoncés que la réalité libyenne ne cesse de démentir jour après jour ?

**Me J. F.-** En effet, lorsque la requête fut lancée contre l'OTAN, la Belgique n'avait pas à se sentir concernée. En fait, elle s'est lancée pour protéger l'OTAN dans un geste de solidarité assez curieux. On aurait pu attendre qu'un tel rôle soit joué par des pays comme l'Allemagne ou la France dont le poids politique et militaire n'est pas à comparer avec celui de notre pays. On aurait aussi pu comprendre si le dossier concernait, disons, le Congo. Mais ici, il s'agit de la Libye et à ma connaissance notre pays n'a jamais eu de liens historiques (comme l'Italie par exemple) avec ce pays ; que je sache elle n'a pas non plus d'intérêts significatifs d'aucun ordre.

Pour comprendre cette démarche politique de notre gouvernement, certains se souviennent du fait que lors de la

deuxième guerre du Golfe certaines plaintes ont été déposées chez nous contre les agissements des forces américaines. Ces tentatives ont déclenché la fureur de l'administration américaine qui a menacé de boycotter commercialement notre pays (on parlait alors d'interdire l'importation des gaufres belges comme ce fut le cas avec le vin français à ce moment là). Le gouvernement américain aurait également menacé de retirer la certification de sécurité au Port d'Anvers ; mesure qui aurait eu de graves conséquences commerciales et économiques pour notre pays. Des sénateurs américains ont même songé à présenter un projet de loi menaçant contre notre pays (la presse américaine l'avait même dénommé « Brussels invasion Act »). Pire encore, sur le plan symbolique et économique, l'OTAN aurait alors fait part de son mécontentement au gouvernement belge menaçant de délocaliser son siège d'Evere en Roumanie, c'est-à-dire une menace directe ou indirecte sur une dizaine de milliers de personnes travaillant au service de cette organisation. La Belgique agirait donc sous une sorte de lourde pression venant du Pentagone. Personnellement j'estime que ces explications sont plutôt de façade. Le vrai problème, dans sa profondeur, est que notre diplomatie a toujours, ou presque, fait preuve d'une indéfectible allégeance aux vœux de la Maison Blanche et d'une vocation atlantiste très marquée. En ce sens, Didier Reynders n'est que l'héritier et continuateur de Paul Henri Spaak et Willy Claes.

**Le DR.-** En effet, on peut comprendre que l'État belge puisse ne pas accepter que le bombardement qui a décimé la famille Hamidi ait été délibéré mais de là à ne reconnaître aucune responsabilité de l'OTAN, à ne pas reconnaître ne fut-ce qu'une négligence grave dans la gestion de son intervention militaire, n'est-ce pas particulièrement étonnant et choquant ?

**Me J. F.-** En effet, la position de l'État belge dans ce procès dépasse l'entendement. Ses avocats au procès savent parfaitement que l'OTAN a eu à sa charge la coordination des opérations militaires lors de l'intervention en Libye. L'OTAN avait, notamment, la responsabilité du choix des cibles pour les bombardements. Par ailleurs, même si la commission d'enquête des Nations Unis chargée

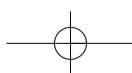
d'étudier et d'évaluer la phase militaire de l'intervention a conclu que dans l'ensemble les attaques militaires ont été faites avec le souci d'épargner les civils (vu l'orientation politique du Secrétariat

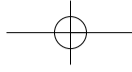


Khaled El Hamidi

Général des Nations Unies on pouvait difficilement attendre une autre tonalité...), elle a néanmoins spécifié dans son rapport que l'OTAN n'a jamais fourni les éléments nécessaires pour expliquer ou justifier le choix des cibles. Or il est parfaitement établi que la maison de mon client n'avait aucun statut ni intérêt militaire. Il s'agissait d'un quartier de maisons autour d'un parc de jeu pour enfants, d'une piscine, de jardins fleuris. Confronté aux faits qui ont eu lieu sur le terrain, deux possibilités apparaissent : ou bien il s'agit d'une grave négligence professionnelle des responsables de la direction des opérations (en l'occurrence l'OTAN) ou bien d'une ciblage délibéré. Cette dernière hypothèse prend forme et crédibilité si l'on tient compte du fait que le père de M. Hamidi était un général libyen très proche politiquement du Colonel Kadhafi et que sa sœur est mariée à un des fils du guide libyen. À cela peut s'ajouter un fait quelque peu troublant : l'après-midi du jour du bombardement s'était tenue une fête pour l'anniversaire d'un des enfants. Le bombardement eut lieu tard le soir. Il pourrait alors y avoir eu intention de viser des proches de la famille du président Libyen, en particulier ses enfants, en se disant qu'ils seraient restés à la maison après la fête enfantine ?

**Le DR.-** Et en quoi se fonde l'argumentaire de la partie belge et par après de la Cour pour rejeter les responsabilités de l'OTAN dans la mort de membres de la famille Hamidi et dans la destruction de son patrimoine ?





## Politique

### Le Drapeau Rouge

**Me J. F.-** Comme vous le savez, l'OTAN ne daigne même pas assister au procès. On est incliné à dire qu'ils se sentent assez bien défendus par la Belgique et n'estiment pas nécessaire de se déplacer. Sur le plan juridique, ils arguent bénéficier d'un statut d'immunité qui fait qu'aucun état, aucune organisation ou personne ne pourrait les attaquer en justice, et ce sur base de la Convention d'Ottawa signée en 1951 qui lui attribue cette immunité. Sauf que ce que l'OTAN et ses défenseurs, en l'occurrence belges, oublient de dire c'est que cette immunité pourrait avoir effet si l'organisation immune avait prévu des mécanismes en son sein de manière à délibérer et juger des situations où des tiers pourraient être victimes « collatérales » de ses actions. C'est justement cette condition qui est clairement établie dans les arrêts de la Cour de cassation belge qui stipule que l'immunité d'une organisation internationale peut être ignorée ou annulée lorsque l'organisation qui y prétend en bénéficier n'a prévu d'installer en son sein des procédures de résolution de conflits, controverses ou réclamations. Or ces mécanismes n'existent pas et n'ont jamais existé, dans l'OTAN. Situation qui fait que notre démarche contestant cette prétendue immunité garde toute sa force.

Il convient de noter à ce propos que l'OTAN a commencé à se rendre compte de ce vide juridique dans son fonctionnement. C'est ainsi qu'en Afghanistan, ils ont construit un système de réparations pour des bavures causées aux civils ou à leurs patrimoines suite à leurs interventions armées. Ils indemnisent les victimes avec des sommes en dollars, souvent dérisoires. Mais ici, dans le cas libyen, ils s'obstinent devant la Cour, avec l'aide de la représentation belge à refuser toute ouverture sur la question de l'immunité parce qu'ils savent que ceci pourrait les placer devant les tribunaux avec le statut peu enviable d'accusés.

**Le DR.-** Nous vivons une époque caractérisée par l'interventionnisme militaire sans retenue et sans le moindre respect

des normes du droit international. Depuis les guerres d'Irak, de Yougoslavie, de Lybie, de Syrie etc. le nombre des victimes civiles innocentes ne fait que grandir. Dans ce contexte quelle suite attendez-vous du procès en cours et y-a-t-il des perspectives d'une éventuelle source de jurisprudence ?

*Si l'OTAN devait être condamné ce serait le commencement d'une jurisprudence qui pourrait servir pour la multitude de cas qui s'annoncent partout dans le monde*

**Me J. F.-** Il m'est difficile de faire des pronostics en ce qui concerne l'issue même de ce procès. De toute façon avec ce que j'ai pu avoir comme expérience professionnelle et de culture politique je suis de ceux qui croient que l'administration de la justice n'est jamais loin du rapport de forces politiques. Bien entendu, il peut y avoir des juges qui osent de temps en temps aller à contrecourant de la prédominance idéologique du système mais ce sont des cas exceptionnels. En général, c'est le système qui « dicte » à la justice et le fait en harmonie avec l'orientation politique dominante dans le pays surtout lorsqu'il s'agit des cas particulièrement sensibles et celui-ci en est un, sans aucun doute. En effet, si l'OTAN devait être condam-

née, ce serait le commencement d'une jurisprudence qui pourrait servir pour la multitude de cas qui s'annoncent partout dans le monde tellement les interventions militaires se généralisent, comme vous le dites. Et il me paraît très difficile que cette organisation, le gouvernement américain et le gouvernement belge soient disposés à accepter ce risque. Face à cela, le rôle des opinions publiques et leur mobilisation est essentiel. Ce sont elles, et non pas les juges ni les avocats, qui font l'histoire.

Sur ce point, il convient de souligner l'importance des initiatives que prend mon client. Il est en train de faire de son cas, un cas emblématique et de le prolonger en contactant d'autres victimes civiles de la barbarie militaire qu'a connue son pays lors de la guerre tout à fait illégale dont il fut victime durant l'année 2011. Avec la perspective d'associer d'autres victimes de scénarios semblables qui ont eu lieu dans d'autres pays. Ce qui pourrait devenir un levier citoyen forgé par la révolte de simples gens qui refusent tout simplement de s'incliner devant la force des puissants. ■

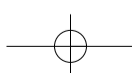
*Propos recueillis par Vladimir Caller*

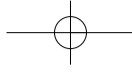
#### **BAHAR KIMYONGUR : celui qui doit se taire... ou mourir**

Au moment de boucler cette édition, nous apprenons que le dictateur Recep Erdogan vient de prendre une décision qui nous touche de près parce qu'elle concerne Bahar, ami de toujours et collaborateur de notre journal. L'autocrate d'Ankara a édicté une loi qui prévoit l'amnistie pour tous ceux qui élimineraient des « traîtres à la patrie », c'est-à-dire ses opposants politiques. Pour bien compléter ce dispositif, Erdogan a établi une liste de « terroristes », attribuant une récompense à celui qui les capturerait. Bahar en fait partie et sa tête vaut 214.000 euros.

Pourtant, attaché aux idées de justice depuis son adolescence, Bahar n'a fait que rester cohérent avec lui-même. C'est en fait son seul délit et c'est cette cohérence qui insupporte le tyran. Il n'arrive pas à la comprendre et s'obstine à la punir. Il ne comprendra pas davantage pourquoi face à cette menace, Bahar a décidé de persévérer sereinement dans sa lutte pour une Turquie socialiste et démocratique comme si de rien était. C'est ainsi qu'il vient de publier un livre\* sur le parcours de Fehriye Erdal, une jeune militante, aussi radicalement idéaliste que lui et que nous recommandons à tous ceux qui attachent encore une valeur à ce métier, parfois dangereux, de persévérer dans ses batailles. VC

\* *Fehriye Erdal, tête de Turquie* ; Éditions nowfuture, Liège.  
Commandes : info@nowfuture-editions.com





## Le bloc-notes du DR

Vladimir Caller

### D'ALEP À GOUTHIA : LA DÉSINFORMATION À NOUVEAU EN MARCHÉ.

Encore une fois, la presque totalité du système médiatique tergiverse autour de la situation militaire et humanitaire que connaît la Goutha, enclave rebelle située à l'est de Damas. Nous disons « presque » parce que (cas très rare dans les grands médias) le quotidien Le Figaro publie dans son édition du 22 février un article signé par Georges Malbrunot, reconnu depuis longtemps comme un des meilleurs connaisseurs du conflit syrien. Il y présente une série de faits et de données que vous ne trouverez pas ailleurs (sauf dans des publications marginales comme la nôtre). Il dit notamment que les dits "rebelle" n'occupent aujourd'hui qu'une centaine de km<sup>2</sup> (contre 15 000 km<sup>2</sup> qu'ils tenaient il y a 5 ans...); il dissipe également l'idée suggérée par les médias dominants selon lesquels la population (environ 400 000 habitants actuellement contre 2 millions avant la guerre) soutiendrait les islamistes. Ce n'est en réalité qu'une poignée, certes très puissamment armée, qui bloque la situation. Malbrunot cite un responsable des Nations Unies qui déclare que « *sous la pression notamment du Qatar, les 150 rebelles ont préféré continuer le combat* » que d'aller aux négociations. Il fait également état du pilonnage de roquettes que ces « rebelles » tirent quotidiennement vers les quartiers civils de Damas (« *12 pour la seule journée du mardi* ») rapporte-t-il. Il relève aussi, dans le même article, que ces « rebelles », dont il énumère les diverses composantes, sont liés aux Frères musulmans et à Al-Qaïda.

À noter que fin février, suite à un accord du Conseil de Sécurité de Nations Unies, fut décidée l'ouverture de couloirs humanitaires pour faciliter l'arrivée des secours et la sortie de la ville pour les civils qui le souhaitaient. Or, dès la minute où ces couloirs furent ouverts, les djihadistes ont commencé à les pilonner pour empêcher les gens de quitter l'enclave. Exactement de la

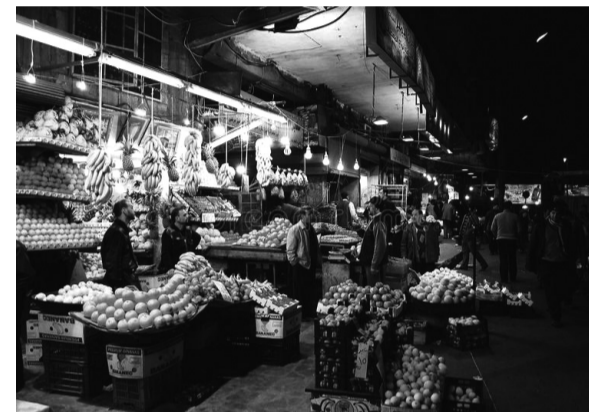
même façon qu'ils l'avaient fait à Alep dans le but de garder la population en otage afin que, par après, les Macron et les Reynders puissent pleurer devant les plateaux de télévision sur le sort des victimes civiles.

Souvenons-nous en effet d'Alep. De tonnes de propagande parlant de « l'enfer » que les Russes et Assad réservaient aux habitants de la partie Est de la ville. Sans dire que c'est de ces quartiers que des roquettes partaient tous les jours vers la partie Ouest restée fidèle au gouvernement. Sans dire surtout que dès que les forces islamistes furent affaiblies à l'Est, des dizaines de milliers de ses habitants couraient .. s'installer à l'Ouest. Etaient-ils des masochistes si empressés à s'établir dans « l'enfer » ? Cette propagande a aussi passé sous silence le fait que, dès qu'Alep a été débarrassée de ces fanatiques islamistes, plus de 700.000 personnes, selon l'Office des réfugiés de Nations Unies, sont venues s'installer dans la ville. En recourant à des sources que l'on ne peut soupçonner de gauchisme anti-américain, nous vous invitons à prendre connaissance des rapports de prélats français Mgr Aumonier, évêque de Versailles et Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Valence, tous deux de retour d'Alep, et vous découvrirez une réalité si opposée à celle que les médias attachés à suivre la propagande de l'OTAN et de l'UE imposent à l'opinion publique<sup>1</sup>.

### PARLER, DÉBATTRE SUR LA SYRIE À L'UPJB

Le conflit syrien, l'horrible drame que connaît son peuple, intéresse, interpelle même, tout citoyen soucieux de la paix et du respect de la condition humaine. C'est donc très naturellement que ce soit devenu un sujet d'intérêt du segment de gauche de cette citoyenneté. Chez nous, une des organisations qui depuis bien longtemps s'est illustrée dans les divers combats associés aux luttes populaires, aux combats pour la paix et à la dénonciation des fauteurs de guerre est l'Union Progressiste des

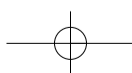
Juifs de Belgique. C'est bien naturel, direz-vous, puisque cette association est née, pour l'essentiel, de l'initiative de communistes juifs engagés dans la lutte contre l'hitlérisme.

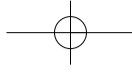


Alep, le marché aux fruits.  
La vie reprend après le départ des djihadistes

Curieusement, on constate depuis quelque temps que les prises de position sur le dossier syrien que l'UPJB s'emploie à diffuser ne sont pas très distinctes de celles d'un Laurent Fabius ou d'une certaine branche du trotskisme (celle de Besancenot notamment), c'est-à-dire orientée exclusivement sur la dénonciation du gouvernement syrien et toutes ses « horreurs ». Pourquoi pas ? disons nous ; l'UPJB est une association dont personne ne peut contester le droit de décider en toute autonomie de ses choix et de ses préférences. Notre remarque ne se situe pas sur ce plan là ; elle s'explique par le fait qu'un dossier de cette importance et de cette complexité mériterait des analyses moins univoques mais plutôt des exposés contradictoires. Convaincu que cela pouvait être possible dans une entité de gauche et progressiste, ainsi que son nom l'indique, ce chroniqueur avait gentiment suggéré, il y a déjà un bon moment, qu'un tel débat ait lieu. Il attend toujours une réponse. ■

<sup>1</sup> <https://www.riposte-catholique.fr/perepiscopus/mgr-aumonier-de-retour-dalep> et <https://rcfjr/actualite/une-delegation-du-diocese-de-valence-de-retour-dalep-en-syrie>





## Comment on étouffe le syndicalisme

Martin Willems, Secrétaire permanent CNE

**Nous avons voulu, dans ce texte, illustrer la méthode de cloisonnement utilisée par le patronat pour diviser les travailleurs, affaiblir la force et l'action syndicale au sein des entreprises. Dans les exemples qui suivent, les entreprises concernées ne sont pas explicitement nommées. Les cas cités sont néanmoins authentiques.**

Dans l'entreprise A., il y a une vieille tradition syndicale. Au fil des décennies, les travailleurs y ont acquis de nombreuses améliorations de leurs conditions de travail, confirmées par des conventions collectives. Ainsi l'employeur ne peut pas faire appel à des contrats de travail à temps partiel ; il y a des barèmes salariaux d'entreprise ; les travailleurs ont une garantie d'emploi, un 14<sup>e</sup> mois, de meilleurs remboursements de leurs frais de déplacement que ceux prévus par la loi. Tout cela embête l'employeur, qui cherche une meilleure rentabilité et à économiser le coût de ces avantages. Il prétend « ne plus être compétitif ». Mais il sait que les travailleurs sont prêts à défendre âprement leurs acquis. Que fait-il ? Lors du renouvellement des conventions d'entreprise, il se propose de créer un nouveau statut, pour les nouveaux engagés à venir. Ce statut sera le minimum prévu par la loi et les conventions sectorielles, sans aucun des avantages convenus au niveau de l'entreprise. En échange, il garantit de ne pas remettre en cause les avantages acquis par les travailleurs déjà en place. Et, étonnamment, une majorité des travailleurs accepte ce « deal », préférant la garantie de leurs avantages à la solidarité avec leurs futurs collègues. Ils s'économisent ainsi surtout les combats à mener pour défendre leurs conditions de travail et l'égalité entre tous les travail-

leurs. Sauf qu'ils oublient que, même à considérer les choses dans une perspective individualiste, il deviendra de plus en plus dur de justifier, au jour le jour, les différences de traitement entre collègues faisant le même travail, et que la pression sur les « anciens » mieux lotis va vite devenir difficilement soutenable.

Pour l'employeur, l'affaire est dans le sac. Il empêche la disparition, progressive certes, des avantages acquis, et la perspective, s'il peut se donner dix ou vingt ans, d'une entreprise débarrassée de ses conquêtes syndicales. À terme, une telle évolution tue aussi toute possibilité d'action et toute force syndicale. Car comment envisager de mobiliser tous les travailleurs de l'entreprise sur la défense de certains intérêts, dès lors que ces intérêts ne seront plus partagés par tous, mais seront uniquement ceux de certains « privilégiés » ? J'entends déjà la réponse du crémier à la crèmière : « Vous avez accepté que les nouveaux travaillent sous un sous-statut ; ne venez pas maintenant nous demander de nous mobiliser pour défendre votre droit à ces avantages que vous nous avez refusés. »

### Pour le patronat toutes les failles sont bonnes pour fissurer le front commun des travailleurs

Ce faisant, ce directeur ne fait que reproduire ce qu'il a vu chez B., une grosse entreprise publique de distribution de courrier. Alors que les agents de cette entreprise travaillent sous le statut de fonctionnaire, statut assorti de conditions de travail négociées et cadencées, l'employeur a pu obtenir la création d'un nouveau statut d'agent auxiliaire. Concrètement, celui-ci réalise les mêmes tâches que les autres agents, mais sous le statut de contractuel (moins protecteur), et dans des conditions de travail minimalistes, dégradées à tous points de

vue. Ce genre d'accord n'est pas une exception. À croire que les employeurs, depuis le niveau des fédérations patronales jusqu'à celui des entreprises, ont compris le mécanisme et se coordonnent pour le mettre en œuvre.

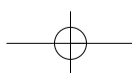


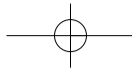
L'employeur E. adopte une stratégie légèrement différente, mais reposant sur le même principe. Ainsi il crée, à côté de sa société, une deuxième entreprise. C'est via cette nouvelle entreprise, à laquelle ne s'appliquent juridiquement pas les conventions collectives négociées dans la pre-

mière, qu'il engage ses nouveaux travailleurs, sans le bénéfice de ces conditions, et aux minima légaux. L'ancienne entreprise devient un « enclos à dinosaures », regroupant les anciens travailleurs jouissant des meilleures conditions de travail, mais dont le groupe ne croîtra plus. Il ne fera que diminuer, au fur et à mesure des départs naturels. Avec eux s'éteignent les conquêtes sociales gagnées dans le passé. Un mouvoir pour les avantages sociaux.

Ce mécanisme n'épargne pas non plus la concertation sociale au niveau national. Lorsqu'il s'est agi, en 2013, de revoir les préavis de licenciement, sous prétexte d'unifier les statuts des ouvriers et employés (unification qui n'est toujours pas faite), les nouvelles règles moins avantageuses pour les employés n'ont été valables que pour les nouveaux contrats. Les anciens bénéficiant de mesures de transition les épargnant dans les grandes lignes.

Le gouvernement l'a bien compris : lorsqu'il s'agit de retarder l'âge de la pension, il organise la transition sur une dizaine d'année et préserve les classes d'âge les plus proches de la pension. Lorsqu'il veut faire disparaître le statut de fonctionnaire, il n'attaque pas le statut des fonctionnaires déjà nommés. Il





préfère annoncer qu'il n'en nommera dorénavant plus de nouveaux. Tous les nouveaux agents publics seront engagés sous le statut de contractuel. Ainsi le statut de fonctionnaire disparaîtra progressivement, avec le départ des anciens. Dans un horizon de vingt ou trente ans, il n'y aura plus de fonctionnaires.

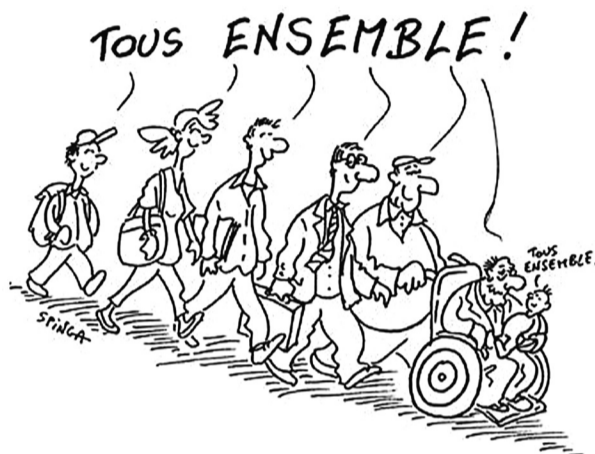
Diviser les travailleurs, pour éviter qu'ils s'unissent dans la lutte. Créer des différences pour organiser le dumping et la concurrence entre eux. Cette tactique a toujours été celle des employeurs. Ceux-ci ont bien compris qu'attaquer frontalement les conditions de travail menait au conflit social dur. Les travailleurs dont on veut raboter les conditions de travail existantes réagissent. Mais ces mêmes travailleurs ne réagiront pas aussi vivement, voire pas du tout si ce sont les conditions de travail d'autres travailleurs qui sont attaquées, a fortiori si ce sont celles de travailleurs futurs. Finalement, si je ne perds rien, pourquoi m'embarquer dans un conflit ? Sauf que, si certains travailleurs bénéficient encore aujourd'hui d'avantages sociaux, c'est parce que d'autres se sont battus avant eux pour qu'ils en profitent. Et il ne leur appartient pas de profiter de l'héritage sans le transmettre dans un état au moins aussi bon.

#### La solidarité collective comme seul rempart efficace pour défendre les droits individuels

Certains diront que c'est de l'individualisme, que c'est dans l'air du temps. On se défend soi-même, mais plus son voisin, encore moins le futur collègue qu'on ne croise pas encore dans les couloirs. Sauf que cet individualisme est à courte vue. Car comment croire qu'on pourra demain continuer à défendre des avantages qui ne seront plus que ceux d'une minorité vieillissante ? L'inégalité des conditions va dresser les travailleurs les uns contre les autres. Et finalement l'employeur pourra d'autant plus facilement dénoncer les vieux avantages acquis, que cette fois ce sera la majorité qui n'en bénéficie pas qui ne bougera pas pour défendre les anciens.

Ce n'est évidemment pas comme ça qu'il faudrait voir les choses. Et c'est la responsabilité des organisations syndicales de partir en guerre contre ces évolutions,

même contre le réflexe individualiste ou la tentation de facilité de leurs affiliés. Si la loi interdit que l'on engage un agent public sous un autre statut que celui de fonctionnaire, il y a une bonne raison pour cela : maintenir l'égalité des conditions de travail et la cohésion de groupe. Pourquoi tolérer, au fil du temps, que ce principe soit écorné et finalement totalement violé ? La leçon est claire : les conquêtes sociales ne sont défendables que dès lors qu'elles sont un droit pour tous et pas le privilège d'un sous-groupe.



Il doit y avoir égalité des conditions de travail entre tous les travailleurs d'une même entreprise, d'une même fonction ou niveau de fonction. Tolérer l'inégalité des conditions à travail équivalent, c'est commencer le dé-tricotage de ces conditions de travail.

À travers toutes ces évolutions il faut bien voir que ceux qui, *in fine*, paient toujours l'addition, ce sont les jeunes travailleurs à venir. Pour eux, bientôt, plus de statut de fonctionnaire, recul de l'âge de la pension et modification dans son calcul, suppression généralisée des avantages extra-légaux, flexibilisation accrue, généralisation des sous-statuts comme faux-indépendant, flexi-jobs, etc. Quelles conditions de travail préparons-nous pour ceux qui bientôt prendront la relève ?

Nous sommes tous responsables des conditions de travail que nous préparons pour les jeunes travailleurs qui nous suivent. Tolérer que ceux-ci entament leur carrière dans de moins bonnes condi-

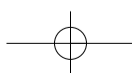
tions que celles dont nous avons profité est dramatique. C'est aussi ouvrir la voie à un conflit entre les générations. Nos enfants nous reprocheront avec raison d'avoir profité de relativement bonnes conditions de travail et d'avoir négocié notre tranquillité en fin de carrière au prix du dé-tricotage de leurs conditions de travail.

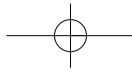
La théorie « on ne change pas les règles en cours de contrat » est à ce titre abjecte. Elle est invoquée pour défendre qu'on ne rabote pas les conditions de travail en cours de contrat, ce qui est louable ; mais elle suppose aussi qu'on pourrait accepter de diminuer les conditions de travail si on le fait au moment de conclure un nouveau contrat de travail. La notion de « contrat » renvoie par ailleurs à une relation individuelle entre chaque travailleur et l'employeur, qui n'a jamais

été et ne peut pas être la perspective syndicale. Une autre variante est celle de ceux qui ne veulent pas défendre leurs collègues moins bien lotis sous prétexte « qu'ils savaient à quoi s'en tenir au moment de l'engagement ». Comme si on avait le loisir, comme travailleur individuel, de négocier quoi que ce soit à l'engagement. Toute conquête sociale ne peut s'obtenir que par une mobilisation collective, et par conséquent son résultat doit être collectif, et donc valable équitablement pour tous. L'égalité est la condition de base d'une lutte collective. Les droits conquis ne restent acquis que s'ils restent égalitaires et si tous les travailleurs restent mobilisés pour les défendre. ■

**Le Drapeau Rouge a besoin de  
votre soutien :  
abonnez-vous,  
présentez-le à des amis,  
diffusez-le.**

**Pour les conditions d'abonnement,  
voir page 16 de ce numéro. Merci !**





# Récit brouillé du Venezuela

Ronnie Ramirez\*

*Depuis l'Europe, l'image de la Révolution bolivarienne qui domine nos écrans est celle d'une dictature, un récit simpliste, à sens unique et binaire. Pourtant, si l'on fait un effort, si l'on regarde derrière le décor, on pourra découvrir un pays où le 22 avril 2018 on aura réalisé le record démocratique de vingt-cinq élections en 18 ans, où le seuil de pauvreté a baissé de 60% en 1996 à 19,6% en 2013, deux millions de logements sociaux attribués en 2018... La Révolution bolivarienne est bien la révolution de notre époque et comme toute révolution, elle interpelle sa génération, convie les militants de gauche à des actions en faveur de sa défense... c'est précisément ce que la droite internationale tente d'éviter.*

## Le casting

Identifions les acteurs de ce récit. Nous avons d'un côté le principal adversaire international des chavistes : le gouvernement des États-Unis, qui bien avant Donald Trump, nous rappelle qu'il s'agit avant tout d'un conflit à caractère géopolitique. Puis, les 12 gouvernements néolibéraux d'Amérique Latine rassemblés au sein du « Groupe de Lima ». Notons que l'existence de ce Groupe est le résultat du revers de l'Organisation des États d'Amérique dans sa tentative d'isolation diplomatique du Venezuela.

L'Union européenne est aussi de la partie et particulièrement le Parti Populaire en Espagne. Ensemble ils participent active-

ment au concert anti-Maduro. Rappelons que le 22 janvier 2017, les ministres des Affaires étrangères des 28 pays membres de l'UE ont adopté des sanctions contre le Venezuela, s'ajoutant à un embargo sur les livraisons d'armes et autres matériaux « pouvant servir à la répression interne ».

Au niveau national, l'adversaire politique du chavisme est la Table de l'Unité Démocratique (*Mesa de la Unidad Democrática, MUD*), une coalition des partis de droite dont les figures sont issues pour la plupart de grands conglomerats financiers, de familles oligarques, des grands propriétaires terriens et même de la hiérarchie ecclésiastique ! Sa base sociale est celle de la classe moyenne et bourgeoise. Leur projet politique est teinté de nostalgie de l'époque pré-Chavez, mais aussi de revanche... en effet, pour récupérer le pouvoir politique, économique et symbolique, tous les moyens sont bons y compris la violence. Dans ce scénario on ne parlera donc plus d'adversaire, mais plutôt d'ennemi.

En face il y a le chavisme, souvent victime d'incompréhension par la gauche européenne. D'abord à cause de la figure omniprésente du leader, élément fédérateur d'un mouvement historiquement atomisé et qui incarne les aspirations d'une majorité sociale. Ensuite parce que le chavisme est un mouvement politique qui trouve ses origines dans l'unité civile et militaire. Loin d'être homogène, le Parti Socialiste Unifié du Venezuela s'en revendique, tout comme d'autres formations politiques tel que le parti communiste vénézuélien. Le chavisme et son projet politique offre plusieurs regards et interprétations, allant du socialisme communal jusqu'au socialisme d'État. Mais le plus important, c'est que le chavisme est composé d'un mouvement social et populaire qui s'exprime à travers différentes formes d'organisations présentes dans les quartiers populaires et en zones rurales, comme les CDI, les CLAP (respectivement centres de soins intégraux et Comité local d'approvisionnement et de production), les missions sociales...

Rappelons qu'Hugo Chavez au début de la Révolution incitait le peuple à l'auto-organisation afin de mettre en œuvre la démocratie participative. Le chavisme est donc l'expérience populaire dans la vie politique et par ce biais il s'est construit son identité. Donc, d'un côté nous avons un processus révolutionnaire et en face une contre-révolution menée par les classes dominantes et les États-Unis qui s'acharnent à vouloir détruire le chavisme.

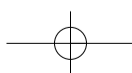
## Guerre économique

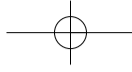
Il s'agit donc d'un conflit de classe et d'une guerre non-conventionnelle, baptisée aussi « guerre de 4e génération ». L'année 2017 se caractérise par une série de défaites de la droite dans son aventure insurrectionnelle et paramilitaire, mais elle cumule aussi des échecs électoraux... Ce fiasco a fini par faire effondrer la droite vénézuélienne. D'ailleurs, c'est souvent lorsqu'elle est en déclin que la droite internationale vient à son secours... Comment expliquer sinon le prix Sakharov 2017 octroyée par le président du Parlement européen à l'opposition vénézuélienne, fin octobre ? Ce coup de pouce de 50.000 euros oblige la droite divisée à se réunir autour de la table, car s'il y a bien un terrain d'entente, c'est l'attaque à l'économie, là où le chavisme peine à trouver des solutions. L'inconfort matériel de la population privera-t-il le chavisme d'un vote favorable ?

Dans la capitale, la pénurie alimentaire et des médicaments touche surtout les quartiers populaires situés à l'ouest, base sociale du chavisme. Acheter un litre de lait, un savon ou du paracétamol est un chemin de croix qui s'accroît dans les périodes pré-électorales. Ces trois dernières années l'explosion des prix des produits de base et de l'inflation est devenue permanente. Ajoutez à cela la baisse du prix du baril de pétrole, les sanctions économiques des États-Unis poussant ainsi le



\* Cinéaste, animateur de ZIN TV





secteur populaire au désespoir, au pillage, à l'émigration ou à voter à droite. Il s'agit ici clairement d'un *remake* vénézuélien du Chili de Salvador Allende. L'œuvre du président Richard Nixon consistait à « faire hurler l'économie chilienne » suite au revers obtenu par la droite dans les urnes. C'est une stratégie criminelle car elle retire la nourriture de la bouche des affamés et les médicaments aux malades.



### Guerre médiatique

Le martellement de l'image néfaste du chavisme qu'effectuent les médias dans nos têtes est quotidien et massif. L'empire étasunien ne nous bombarde pas qu'avec des bombes et les journalistes trop pressés ne vérifient même plus les pamphlets de l'extrême droite vénézuélienne qu'ils reproduisent en toute insouciance. Les *fake-news* et des « cas d'école » font légion.

Ainsi, fin juin 2017, alors que l'insurrection bourgeoise en était à son troisième mois et que les phases de violence allaient en crescendo, apparaît un opportuniste « archange venu du ciel », un nouveau « super-héros » sur son engin volant : le « rebelle » et « insurgé » Oscar Perez... Depuis son hélicoptère « récupéré » à l'ennemi chaviste, il tire au fusil-mitrailleur sur le bâtiment du ministère de l'intérieur où se tenait « la journée de la presse », puis il survole le Tribunal Suprême de Justice pour y lancer des grenades qui n'ont pas toutes réussi à exploser.

Une vidéo préenregistrée est aussitôt *viralisée*, on le voit à visage découvert, entouré d'hommes cagoulés, fortement

armés et lisant sa première déclaration face à la caméra. Son courageux *coming-out* était destiné à provoquer un effet de sympathie auprès de ses anciens collègues. L'armée aurait dû se fissurer et changer massivement de camp. Ce « Robin-Hood » au « teint mat et grands yeux azur » donna l'exemple à suivre : quitter les rangs du régime et rejoindre l'armée rebelle. Justement, s'il a été choisi pour ce rôle c'est qu'il était un exemple à suivre : brillant officier de la police scientifique ayant effectué une carrière sans failles, agent hautement préparé de la Brigade des Opérations Spéciales et président d'une association de bienfaisance.

Effet prévisible, la presse intriguée par ce nouveau visage cherche à savoir rapidement qui il est. Les journalistes puisent largement dans le stock d'images déjà tout prêt où l'on voit ce « Rambo Vénézuélien » mis en valeur dans diverses situations de combat. En effet, Oscar Perez participa en 2015 à un film d'action : *Mort suspendue* où il tient le rôle du chef des opérations de la police scientifique dans une action de sauvetage réussie. Il est également le coproducteur de ce long-métrage.

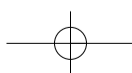
Malheureusement pour Oscar Perez, la réalité dépasse la fiction. Le 15 janvier 2018 il est repéré et son refuge encerclé par les services spéciaux qui engagèrent un combat de plusieurs heures jusqu'à son élimination définitive. Dans n'importe quel pays, un homme déclarant la guerre au gouvernement les armes à la main, opérant avec une bande armée et en réalisant des actions armées, serait qualifié de terroriste. Malgré d'autres exemples d'usage d'armes létales de la part de groupes paramilitaires ou des manifestants, le traitement médiatique dominant n'autorisera jamais le qualificatif de « terroriste » pour définir l'action de l'opposition vénézuélienne. Si les cas de manipulation médiatique sur le Venezuela abondent, il est intéressant de noter que les média-mensonges opèrent surtout par omission car il faut empêcher de s'identifier avec les révolutionnaires et donc ne pas montrer la révolution, cela pourrait donner des idées à d'autres.

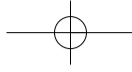
### Le hors-champ

Dans la zone invisible du Venezuela, il y a l'univers des communes... Un processus de transformation d'un modèle de société centrée sur l'idée de conseils communaux, des gouvernements populaires qui émanent des quartiers, de la ruralité et mettent en place une économie solidaire et autogérée. Ce processus réinvente une certaine vision de la gestion communale populaire, avec usines sous contrôle ouvrier. Son pilier basé sur la démocratie participative et populaire permet de dépasser le prisme bolchévique que la gauche a porté durant plus d'un siècle, remettant à jour le concept du socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle.

« Socialisme »... un mot que l'on n'ose plus prononcer en Europe tellement la décadence autoritaire du socialisme réel et les incohérences des socialistes au pouvoir l'ont souillé, tellement les médias l'associent au mot « échec »... Si la révolution ne s'exporte pas, le Venezuela est au moins le symbole du post-néolibéralisme, raison pour laquelle la droite internationale veut la faire tomber dans le sang et la poussière et veut casser l'espoir afin d'éviter une contagion non seulement en Amérique Latine, mais aussi en Europe. Si le travail médiatique nous prépare à un événement majeur, le chavisme quant à lui, cherche à stabiliser la situation économique du pays et à aller vers la paix, notamment à la frontière poreuse qu'elle partage avec la Colombie. Il avance uni avec ses débats internes, notamment sur les problèmes de corruption, de népotisme et de bureaucratisme. Tout militant de gauche ne devrait-il pas se proposer de débattre cette révolution avec ses passions et ses contradictions sans perdre l'élan de solidarité ?

Pour l'instant le Venezuela semble être au bord de l'invasion militaire, il est difficile de débattre dans ces conditions, mais cela ne veut pas dire qu'il faille agir en inconditionnel car le débat est nécessaire pour toute révolution. Le plus important pour le chavisme, c'est de résoudre ses questions politiques et économiques, car son défi est de révolutionner l'économie et de construire son chemin vers le socialisme. Dans une révolution légale, démocratique et pacifique, il n'y pas de mode d'emploi, juste un niveau élevé de conscience politique d'une population qu'il ne faut pas sous-estimer. ■





## Le tam-tam, un instrument de progrès Humain augmenté, humain diminué, humain solidaire

Bernard Lefevre\*

*Certains (récents) puissants de ce monde rêvent d'allongement de la vie, de réparation des organes défectueux, d'augmentation des capacités physiques et mentales de l'Homme. Ces fanatiques du progrès scientifique sans limite – Science sans conscience n'est que ruine de l'âme (Rabelais), ils ne connaissent pas – le désirent pour eux naturellement, ainsi que pour celles et ceux qui auront les moyens de leur acheter leurs produits-miracles. Les autres – la grande majorité de la population – ne pourront y goûter que si cela augmente leurs capacités de production et de consommation, dans l'intérêt du grand capital. Cette perspective de dualisation exacerbée de notre monde, annoncée rappe-lons-le par Kafka, Orwell et Huxley entre autres, devrait – enfin ! – convaincre les « damnés de la terre » de s'unir afin de contrecarrer un transhumanisme synonyme de déshumanisation.*

### Fais gaffe aux GAFA

Google, Amazon, Facebook, Apple (GAFA), des noms qui font envie et effraient à la fois. Ils nous ont tellement imposé leurs produits que le monde sans eux nous paraît improbable. Nous sommes conditionnés, formatés, dépendants. Pas un jour où nous ne sommes pas confrontés à leurs produits et/ou à leurs services. Ce sont les nouveaux maîtres du monde.

\* Délégué FGTB-SETCa

Et à ce titre, ils souhaitent continuer à façonner le monde à leur image : digitalisation, robotisation, hyper connectivité ... Ils fantasment une humanité qui n'en serait plus vraiment une : l'Homme pourrait être amélioré, ses capacités augmentées, sa vie prolongée grâce aux progrès techniques qu'ils financent à coup de milliards. Dans leur dessein, l'Homme ne sera plus sujet, mais objet. Effrayant, non ?

# #TAM TAM

La Terre n'est plus leur horizon. Ils veulent conquérir l'espace. Le contrat naturel, prôné par Rousseau et plus près de nous par Michel Serres, c'est de la foutaise à leurs yeux. Les évolutions techniques remplaceront les lois de la nature. Ces arrogants ont tant de milliards et si peu de culture qu'ils méconnaissent les leçons de l'Histoire. Et si d'aucuns les leur rappellent, ils les tournent en dérision (Les vrais scientifiques, les vrais historiens sont ceux qu'ils paient, qui leur mangent dans la main ; les autres ne sont que des pondeurs de « Fake news » !)

Ces apprentis-sorciers qui nous promettent le paradis, mais font vivre l'enfer au quotidien aux gens qu'ils emploient – Quelles sont les conditions de travail des travailleurs et sous-traitants des GAFA ? Certains reportages, fort rares, sont édifiants à cet égard –, veulent étendre leur pouvoir à l'infini. Tout dépendra d'eux, bientôt. Ce sont les nouveaux démiurges !

### Mal-être au travail, malaise dans la société

Quelque 25 % des Belges prennent des antidépresseurs. Dans les entreprises, le nombre de dépressions et de *burnouts* ne fait que croître et enlaidir. De plus en plus de travailleurs et d'allocataires sociaux (sur)vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté et ne peuvent par conséquent accéder à une vie digne. Les inégalités s'approfondissent, le risque de déclassement social menace de plus en plus la strate inférieure de la classe

moyenne, alors qu'à l'opposé plus de 250 milliards d'euros dorment sur des comptes-épargnes à rendement négatif.

Et plutôt que de rechercher à restaurer un équilibre au sein de la population, nos gouvernants s'évertuent à taper encore plus forts sur les faibles, à les « responsabiliser », à les « activer », alors que les fraudeurs fortunés jouissent d'une impunité écœurante.

### Résister, tous ensemble !

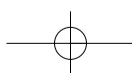
Face au délitement de notre système social et aux attaques antidémocratiques (droit de grève, visites domiciliaires, appels à la délation...), ce ne sont pas seulement les organisations qui doivent se mobiliser et agir de conserve, mais l'ensemble de la société civile. Plus personne ne peut dire aujourd'hui qu'il n'est pas et ne sera jamais concerné par les fantasmes de toute-puissance de quelques-uns et les dénis démographiques des gouvernements qui les servent.

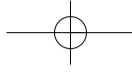
Fort heureusement, des initiatives se font jour, des alliances se forment et sont vouées à essaimer. Ainsi, nous ne pouvons que nous féliciter du regroupement de 72 associations, dont les mutuelles et les syndicats, sous le label TAM TAM. La santé est le premier thème de cette plateforme citoyenne : « 20 % de notre espérance de vie est liée aux soins de santé. » Ensuite viendront la justice et l'emploi.

En tant que militant syndical, je ne puis qu'appeler à soutenir TAM TAM et me réjouir qu'enfin nos organisations syndicales s'ouvrent à la société, plutôt que de demeurer engoncées dans des considérations corporatistes héritées d'un passé industriel révolu.

Que TAM TAM fasse résonner longtemps et avec fracas nos valeurs humanistes et démocratiques, tant bafouées de nos jours ! ■

1. Le Soir, 05 02 2018





# Le tourisme à Cuba et l'appétit d'Airbnb : espoir et craintes...

Fabien Rives

*Café aux lèvres, se balançant légèrement sur la chaise à bascule installée devant le pas de sa porte, Frank, musicien quinquagénaire de la Havane, en est convaincu : c'est le contexte d'une sécurité indiscutable dans son pays qui permet aujourd'hui aux touristes de préférer la « Casa Particular » aux complexes hôteliers, pourtant si imposants, partout ailleurs dans le monde... Un contexte qui ne laisse pas indifférent la société Airbnb, fondée en 2008 et aujourd'hui leader sur le marché mondial de la réservation de logements de particuliers. Voilà plus de deux ans que la plate-forme états-unienne est implantée à Cuba. Depuis le développement d'internet sur l'île, les conditions techniques sont, en effet, réunies pour que le géant américain aspire à pénétrer le marché touristique local.*

## Cuba, « Mi casa es tu casa »

*Lonely Planet, le Guide du routard, Trip advisor... Autant d'éditions qui ne sauraient prétendre vous initier à Cuba sans mentionner la « Casa Particular » ! Et pour cause, cette maison d'hôte à la cubaine est aujourd'hui le type de logement le plus prisé par les visiteurs. Véritable pilier du développement touristique de l'île, la « Casa Particular » est à l'image d'un peuple accueillant, amical et expressif. L'immersion y débute généralement par de chaleureuses poignées de main – voire accolades – et c'est avec une simplicité étonnante que se tissent les premiers liens. En 1997, le gouvernement cubain met en place un système qui permet aux habitants de consacrer une par-*

tie de leur logement à l'accueil de touristes. Avec la solide intention de respecter une juste redistribution des richesses, l'État prend le soin de créer un cadre juridique qui permette aux propriétaires d'exercer une activité légale en déclarant leurs revenus à l'ONAT (l'organisme national collecteur des impôts).

Plus de vingt ans après son officialisation légale, le succès de la « Casa Particular » est palpable. Si les touristes y apprécient, entre autres, une occasion d'immersion et de proximité culturelle, le système procure à de nombreux Cubains une source de revenus et un contact direct avec les visiteurs étrangers. Un contexte qui intéresse Airbnb...

## Airbnb à Cuba : un phénomène à double tranchant ?

Avec une économie nationale lourdement affectée par la succession d'embargos décrétés à son encontre, Cuba a toutes les raisons d'étudier en profondeur l'ambition d'Airbnb sur son territoire. De fait, la conjoncture économique présage des perspectives aussi encourageantes qu'inquiétantes. En 2017, l'agence de presse cubaine « Prensa Latina » confirme que depuis l'implantation d'Airbnb sur l'île en avril 2015, plus de 550 000 touristes ont utilisé la plate-forme pour organiser leur séjour à Cuba : un argument de taille pour une économie basée sur le tourisme. Par ailleurs, on notera que la plate-forme aurait particulièrement séduit... les Américains : au premier semestre 2016, ils sont 137 000 touristes à s'être rendus à Cuba, soit une hausse de près de 80% par rapport à la même période de 2015. L'arrivée d'Airbnb, s'est assurément faite dans un contexte d'apaisement des tensions entre Cuba et les États-Unis.

## Revers de la médaille

Sans connaître les termes exacts de l'accord passé entre le gouvernement cubain et la plate-forme américaine, on imagine que cette dernière tient tout de même à défendre son modèle économique. Alors que les recettes liées à la « Casa Particular » étaient, jusqu'à présent, uniquement partagées entre les Cubains et l'État, la for-

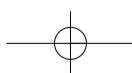
mule Airbnb engendre *de facto* un manque à gagner pour la partie cubaine qui voit lui échapper une partie des revenus

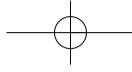


au bénéfice de l'entreprise elle-même par le biais du système des commissions. Par ailleurs, à l'heure où la fraude fiscale du groupe est dénoncée dans tous les pays où il est implanté, on peut légitimement s'interroger sur l'évolution de l'indépendance cubaine concernant son secteur touristique. En outre, quelles pourraient être les répercussions politiques liées à un secteur si sensible que celui du tourisme de masse alors qu'en plus d'Airbnb, des entreprises hôtelières américaines (Starwood, Marriott...) pénètrent aussi sur l'île.

## Airbnb, « there is (no) alternative » ?

La question se pose alors à tous les futurs visiteurs de l'île : quelles sont les alternatives au géant américain ? Si des options d'hébergement sont mises en avant dans tous les guides touristiques dignes de ce nom (certains ayant été mentionnés en début d'article), plusieurs plateformes en ligne se chargent également de recenser les coordonnées de nombreuses « Casa Particular » sans pour autant, comme Airbnb, vous obliger à payer/réserver à l'avance. À travers des sites comme mycasaparticular.com (suisse) ou casaparticular.com (anglais), il est possible de prendre contact directement avec des Cubains et de payer la réservation une fois sur place. Enfin, gardez en tête qu'en théorie, une première réservation dans la ville d'arrivée pourrait suffire : vos premiers hôtes auront très probablement les contacts nécessaires pour trouver où vous loger lors de votre prochaine escale. En effet, loin d'être un mythe, l'esprit d'entraide à Cuba correspond à la réalité d'une société solidaire et accueillante ! ■





# Portugal : adieu l'austérité ? Bonjour la gauche ?

Freddy Guidé

*Il n'y a pas d'alternative, c'est ce que prétendent les partisans de l'austérité qui dominent aujourd'hui les institutions européennes et la plupart des gouvernements de l'Union Européenne (UE) et en particulier le nôtre. Le cas du Portugal démontre exactement le contraire. En effet, il a le vent en poupe. Son ministre des finances, Mario Centeno, vient d'être élu président de l'Eurogroupe, l'instance très influente regroupant les ministres des finances de la zone euro. Mais surtout, le Portugal est le premier pays européen à tourner le dos aux politiques d'austérité*

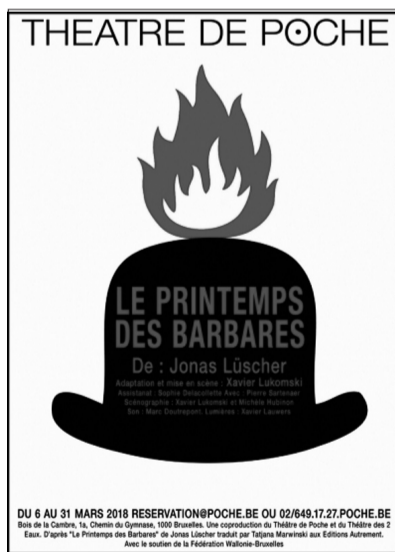
Petit rappel : en 2011, le Portugal a rejoint le groupe des pays faisant appel à l'assistance financière de l'UE. La « troïka », cette structure composée de technocrates de la BCE et du FMI prit les rênes du pays et lui imposa un plan d'ajustement dévastateur pour la population. Des coupes sombres furent introduites dans les salaires, les pensions, les services et entreprises publics... pour payer les prêts octroyés par l'UE pour sauver les banques européennes qui avaient prêté au gouvernement portugais. En 2014, le Portugal est parvenu à sortir de son programme d'assistance et à se libérer des technocrates de la « troïka ». En 2015, les élections ont abouti à la constitution d'un gouvernement de gauche. Ce gouvernement est formé d'un seul parti, le parti socialiste ; mais celui-ci, ne disposant pas d'une majorité parlementaire, décide pour la première fois de s'allier avec « la gauche de la gauche » (parti communiste, les écologistes et le « bloc de gauche »). Ces partis ne siègent pas au gouvernement

mais soutiennent le PS au parlement, ils ont effectivement poussé ce parti à s'opposer à la politique antisociale des années précédentes. Les résultats ne se sont pas fait attendre.

Dans la fonction publique, les salaires des fonctionnaires furent rétablis et le temps de travail ramené de 40 heures hebdomadaires à 35 heures. Le salaire minimum et certaines pensions ont été augmentés. Alors que la troïka avait détruit le système de la négociation collective, celui-ci a été remis en place et nombre de travailleurs sont aujourd'hui couverts par des conventions collectives. Les privatisations ont été stoppées notamment dans les compagnies de transport public de certaines grandes villes (Lisbonne, Porto) et au sein de la compagnie aérienne nationale. Selon les idéologues de l'austérité qui dominent aujourd'hui l'Europe, de telles décisions auraient dû plonger le pays dans une nouvelle crise économique. Mais c'est l'inverse qui se produit. La presse financière s'étonne elle-même du redressement économique « spectaculaire » du Portugal, et note que la croissance, les exportations et les investissements repartent. En quelques années, le taux de chômage est tombé de près de 20% à moins de 10%. Et le déficit public qui dépassait il y a peu la fameuse norme des 3% se situe aujourd'hui à

1,8% du PIB, le meilleur résultat budgétaire dans l'histoire de la démocratie portugaise. Ces bons résultats socio-économiques renforcent la majorité de gauche.

Aux élections locales du 1<sup>er</sup> octobre, un vrai test électoral pour le gouvernement, le parti socialiste est sorti largement vainqueur. Le cartel des communistes et les écologistes ont perdu quelques plumes... Bien entendu comme le reconnaît une des dirigeantes du bloc de gauche, « il reste tout à faire ». Le travail accompli a été essentiellement de rétablir les revenus et de s'opposer aux privatisations. Mais le Portugal reste touché par un niveau élevé des inégalités, de la pauvreté, du chômage et la fuite des cerveaux vers d'autres pays – l'une des conséquences dramatiques de la crise actuelle – reste très importante. Certains partis de la majorité portugaise estiment qu'un véritable programme social nécessite de changer les traités européens, ou, si ce n'est pas possible d'entrer en conflit avec l'Europe. Quoi qu'il en soit, l'expérience portugaise livre trois leçons importantes. **Un**, il existe une alternative à l'austérité ; **deux**, cette alternative produit de bons résultats tant sur le plan social qu'économique ; **trois**, rompre avec le dogme de l'austérité nécessite une majorité ayant de fortes convictions sociales. ■



Le Théâtre de Poche vous propose,

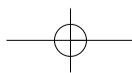
du 6 au 31 mars,

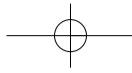
**Le Printemps des Barbares**

réflexion mordante et drôle  
sur le capitalisme  
sur fond de crise financière.

Une coproduction du Théâtre de Poche  
et du Théâtre des 2 Eaux.

Infos et réservations :  
02/649 17 27 et reservation@poche.be





# CARREFOUR : comme toujours, ce sont les travailleurs qui trinquent

Marie France Deprez

*Le processus de restructuration du groupe Carrefour préfigure bien l'avenir, qui s'installe déjà, des conditions de travail où les nouvelles technologies et les nouveaux modes de consommation seront utilisés par le patronat pour optimiser leurs profits au détriment de l'emploi et des droits des travailleurs.*

L'annonce de la suppression de 1233 emplois chez Carrefour Belgique a été brutale. En particulier celle annonçant la fermeture du site de Belle-Île à Liège, passé en direct au journal télévisé : les caissières travaillent, tout d'un coup on ferme le magasin, on fait monter le personnel en réunion et on annonce la fermeture ! Ces suppressions visent essentiellement les hyper-marchés (1053 emplois) dont deux seraient fermés (Belle-Île et un autre à Genk) et aussi 180 postes au siège central d'Evere.

Comme on le voit, ce sont les hyper-marchés qui sont particulièrement touchés. Ces immenses magasins, généralement situés dans des galeries commerçantes ou sur des sites regroupant d'autres grandes surfaces, le plus souvent à la périphérie des villes et où l'on trouve de l'alimentaire et du non-alimentaire, ont connu une grande extension dans les années 80-90. Ils ont permis à la chaîne de négocier leurs achats dans des conditions très favorables, particulièrement les négociations avec le monde agricole (rappelons-nous les actions des producteurs de lait notamment, contraints de vendre à perte). Cela procurait à la chaîne des accumulations de bénéfices permettant de redistribuer de bons dividendes à ses actionnaires. Cependant depuis les années 2000, la situation a commencé à changer avec le développement de ce qu'on appelle le hard discount (Aldi, Lidl...) et plus récemment du commerce en ligne. Mais le modèle hyper-marché a

aussi souffert d'un changement de mentalité des consommateurs, plus sensibles aux économies d'énergie et donc moins disposés à prendre leur voiture pour aller faire les courses ; alertés par les scandales alimentaires comme celui de la vache folle ou plus récemment celui des œufs au fipronil se mettant à la recherche d'aliments plus sains.

On a donc vu se développer de petits supermarchés de proximité, Carrefour lui-même multipliant les petites structures (souvent franchisées) et comprenant des rayons de produits bio. Une autre solution qui a pris de l'ampleur est le

drive-in. Le client commande et vient chercher ses produits soit en magasin soit sur un autre lieu de stockage. En fait, à l'heure actuelle, la grande distribution (toutes chaînes et tous formats confondus) garde le monopole dans l'alimentation, 60% des ventes passent par elle. L'E-commerce, s'il a le vent en poupe pour le non-alimentaire peine encore face aux problèmes logistiques liés aux produits frais et surgelés par exemple.

Pour la direction de Carrefour, les restructurations annoncées en février sont justifiées « pour aller vers les conditions du marché », en gros, répondre à la désaffection vis-à-vis des hypers, répondre au commerce en ligne qui se développe... Ce sont les mêmes éléments qui avaient été mis en avant lors de la restructuration au Delhaize en 2014. D'ailleurs, si pour les travailleurs de Carrefour, ces licenciements interviennent alors qu'en 2010 déjà, une restructuration impliquant de gros efforts avait eu lieu (1700 emplois), chez Delhaize la fusion (en juillet 2016) des groupes Ahold et Delhaize n'offre pas non plus la certitude d'une stabilité à long terme. Récemment, le PDG d'Ahold Delhaize, Dick Boer, a dit que « *Delhaize Belgique ne va pas très bien* » et qu'un plan de relance sera mis sur pied avec la direction belge dans le premier semestre de l'année,

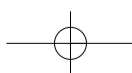
entendez avant l'été. Cela alors que le dividende d'Ahold Delhaize a augmenté de 10% en 2017, en partie grâce aux conditions fiscales favorables en Belgique !

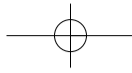
En France aussi les travailleurs de Carrefour sont dans le collimateur et en ce début de mars 2018, ils sont venus de nombreuses villes pour se faire entendre au siège social de Massy. Mais il est clair que dans les deux pays, les enjeux et les risques pour les travailleurs sont les mêmes. Il existe un plan Carrefour 2022 dont l'ambition avouée est de faire de Carrefour un leader de la distribution et de

renouer avec la croissance en jouant sur tous les tableaux, la distribution en magasin, sur les sites internet, les réseaux sociaux, dans les catalogues etc. Dans ces transformations, les travailleurs seront à nouveau une valeur d'ajustement qui permettra de continuer à engranger plus de bénéfices.

Lors du conflit de février 2018, les travailleurs sont partis en grève. Les syndicats (SETCA et CNE) ont rencontré les directions mais laissés dans le flou, ils n'ont pu progresser dans les négociations. La direction veut aller vite et propose des réunions régulières mais très rapprochées qui ne permettent pas une réelle analyse des données chiffrées ni surtout de retourner vers les travailleurs afin de discuter les différentes propositions. Quant au gouvernement, les syndicats considèrent que son intervention n'est pas sincère et trop tardive. Jeholet comme Peeters promettent de limiter la casse en reclassant un maximum de travailleurs. (Sans doute dans les fameux flexijobs !). Ils osent prétendre entendre les travailleurs alors qu'ils continuent de voter des mesures en faveur des multinationales. Les travailleurs de Carrefour ont besoin de notre soutien politique mais aussi de gestes simples tels que boycotter le self-scanning par exemple ! ■

**Nous conservons nos marges, nous encaissons des bénéfices, avec des salariés précaires, des producteurs écrasés, et des consommateurs bluffés !**





# La mosquée du Cinquenaire ou le centre du salafisme en Europe

Marc Denonville

*On ne peut parler de la problématique musulmane sans faire référence au fait que dans les années soixante le patronat belge n'a pas hésité à embaucher une main d'œuvre corvéable turque et majoritairement maghrébine. Comme toute immigration, cette communauté, forte aujourd'hui de 60000 personnes, a participé au développement économique de notre pays en contribuant à un enrichissement culturel non négligeable de notre société. Mais au-delà de ces aspects positifs, il faut reconnaître que cette communauté est traversée par des courants rétrogrades qui posent des problèmes parmi lesquels l'influence du salafisme.*

Le salafisme est un courant de l'islam sunnite qui défend les pratiques en vigueur dans la communauté musulmane du 7<sup>e</sup> siècle énoncées à cette époque par le prophète Mahomet et ses disciples « pieux ancêtres » ou Salaf. Le salafisme est une interprétation du coran d'inspiration néo-fondamentaliste elle-même divisée en trois courants. Si les deux premiers se limitent au prosélytisme religieux ou à l'action politique, le troisième qui se qualifie de « Salafisme Djihadiste » prône quant à lui la violence et la lutte armée pour imposer l'Islam purifié des origines. Rappelons que le djihadisme qualifie une idéologie politique islamiste qui prône l'utilisation de la violence afin d'instaurer des États islamiques. Donc si tous les salafistes ne sont pas djihadistes, tous les djihadistes sont salafistes.

On ne peut s'étendre sur les dégâts du salafisme sans évoquer la responsabilité des autorités belges. En 1967, à la faveur de négociations particulièrement lucratives avec l'Arabie Saoudite sur les prix du pétrole, le gouvernement belge invita



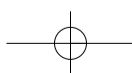
le roi d'Arabie Faycal Abdelaziz al Saoud pour lui offrir et lui remettre les clefs de l'ancien pavillon oriental de l'Exposition nationale de Bruxelles organisée en 1880 à l'occasion des cinquante ans de l'État belge. À l'issue d'une longue restauration effectuée aux frais de l'Arabie saoudite, ce bâtiment sera inauguré en 1978 en présence du roi Khaled et du roi Baudouin en tant que Grande Mosquée de Bruxelles. Si elle abrite un centre de recherche dont les objectifs louables sont la compréhension de la religion musulmane et l'apprentissage de l'arabe, il est avéré que la Grande Mosquée avait dès le départ pour objectif de contrôler la communauté musulmane de Belgique en y favorisant l'interprétation saoudienne wahhabite laquelle est étrangère aux composantes maghrébines et turques de la communauté musulmane de Belgique.

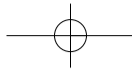
Il apparaît en outre que le comité de gestion de la mosquée est composé de quatre représentants saoudiens sur huit parmi lesquels trois représentent la Ligue Islamique Mondiale dont les moyens financiers colossaux ont pour but de répandre l'islam wahhabi.

Considérant que wahhabisme et salafisme sont très proches, voir synonymes, plusieurs experts en radicalisme considèrent la Grande Mosquée de Bruxelles comme un centre salafiste qui aurait des ramifications dans toute l'Europe et qui exerce une influence considérable renforcée par les réseaux sociaux. Des membres du corps enseignant témoignent de cette influence négative auprès d'une jeunesse au bord de l'échec scolaire et de plus en plus imperméable à tout raisonnement scientifique ou laïque. Cette influence est particulièrement visible sur une jeunesse en diffi-

culté des quartiers défavorisés de la capitale dont certains, pour donner un sens à leur vie n'hésitent pas à la risquer pour défendre un soi-disant « État Islamique ». Ce soi-disant État Islamique n'est, rappelons-le, que la conséquence du soutien occidental aux forces islamistes dans le but d'éliminer toute résistance laïque et progressiste dans le monde arabe et qui, entretenue par les médias occidentaux, contribue à donner une légitimité à l'engagement de ces jeunes.

Elle contribue également à entretenir une image particulièrement négative de l'islam auprès de la communauté non musulmane qui n'est pas étrangère à la percée dans les sondages du ministre NVA Théo Francken, lequel fait ses choux gras du salafisme. Mais au-delà, le salafisme s'alimente aussi des frustrations d'une population musulmane causée par les guerres de l'OTAN contre l'Irak, la Libye et la Syrie souvent considérées comme guerres contre les musulmans. Les scandaleuses exactions de l'État israélien sur la population musulmane palestinienne font le reste. ■





## The Pentagon Papers

Marc Pierret

**Le dernier film de Steven Spielberg, intitulé *The Post* dans sa version originale et *The Pentagon Papers* dans sa version française rappelle des faits qui remontent aux années 70 lorsque Richard Nixon tentait d'étouffer les scandales qui éclaboussaient son administration.**

Tout commence par une enquête prescrite par le secrétaire à la Défense, Robert Mc Namara, avec la participation de la RAND Corporation, un *think tank* attaché, entre autres aux questions de défense et de sécurité. L'étude rédigée en 1967 est délibérément biaisée et ses conclusions déformées afin de justifier l'enlisement de l'armée dans le sud-est asiatique. Daniel Ellsberg participe à la mission en tant qu'expert et constatant la mauvaise foi de l'organisation, photocopie clandestinement 7000 pages de ces documents qui ne compromettent pas moins de quatre présidents à partir de 1945 sur trois décennies : Truman, Eisenhower, Kennedy et Johnson. Avec l'aide du linguiste Noam Chomsky et de l'historien Howard Zinn, il fait parvenir ce dossier secret défense au *New York Times* qui s'empresse de le publier dans ses colonnes.

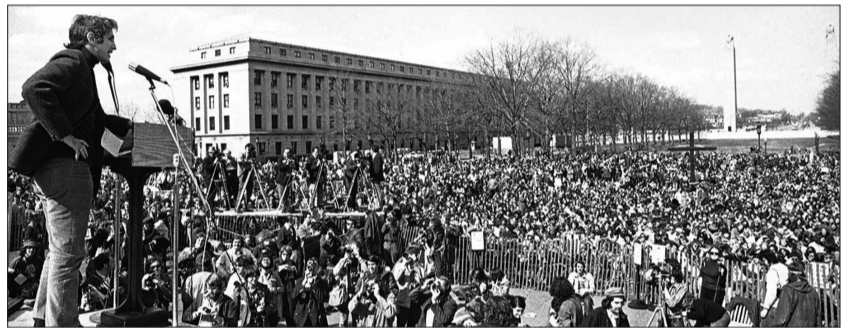
Cette fuite suscite la colère de Nixon qui tente par tous les moyens de faire taire le journal. Par des pressions exercées sur la justice et la Cour fédérale, il obtient l'interdiction de la diffusion d'informations nationales classées secrètes. Le *New York Times* refuse l'injonction en invoquant le premier amendement à la constitution des États-Unis, qui garantit la liberté de la presse et se pourvoit en appel. Entretemps, le *Washington Post*, à l'époque, un journal local encore modeste, ne voulant pas être en reste, brave à son tour l'interdiction, et récupère le scoop fourni par Ellsberg. Le rédacteur en chef, Ben Bradley sollicite le feu vert de l'éditrice du journal, Katharine Graham. Responsable de la situation financière, le titre étant récemment entré en bourse, elle ne peut se permettre de décevoir les actionnaires ni prendre le risque d'altérer les relations

qu'elle entretient avec la classe politique. Tiraillée entre les exigences de son milieu, la haute société politico-financière, la raison d'État, son patrimoine familial et ses valeurs morales, elle risque de tout perdre, son journal et sa liberté.

Elle prend finalement la décision de suivre l'avis de son rédacteur en chef en lui donnant son accord pour lancer les rotatives. Il est à noter que Steven Spielberg proche du parti démocratique, se défend d'être un réalisateur protestataire. Il ne conteste pas l'anticommunisme primaire qui continue à régner aux États-Unis dans le climat de guerre froide qui oppose les « démocraties » occidentales aux régimes communistes qualifiés de « totalitaires ». Les protagonistes sont présentés sous un jour quelque peu manichéens : Meryl Streep incarne Katharine Graham comme une Antigone des temps modernes, qui s'affirme dans un monde d'hommes, entre ses obligations sociales et son devoir moral. Richard Nixon surnommé Tricky Dick (Richard le fourbe) n'est pas directement concerné par l'affaire des *Pentagon Papers*, mais contrairement à ses prédécesseurs à la Maison Blanche, fait tout son possible pour se désengager du borborygme vietnamien. Il annonce le désengagement militaire américain, le 25 juillet 1969. On ne peut donc pas le qualifier à ce moment de sombre incapable et fou de guerre. Tom Hanks prête ses traits à Benjamin Bradley, rédacteur en chef idéaliste, chantre de la liberté de la presse.

Bruce Greenwood est un Mac Namara présenté sous un aspect favorable en oubliant sa responsabilité dans l'escalade guerrière au Vietnam, son extension et son intensification sous prétexte de la riposte progressive dont il a forgé le concept. Rappelons que 57.000 Américains et 1,5 million de Vietnamiens ont perdu la vie dans cette guerre. On

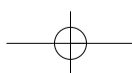
reconnaîtra que Spielberg ne faillit pas à sa réputation par ce film magistral, parfois au prix d'une bonne conscience. Le propos est moins politique à proprement parler que journalistique au sens où les mécanismes de décision sont

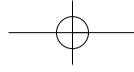


Daniel Ellsberg, militant contre les guerres impérialistes

décrits. La publication des *Pentagon Papers* n'a en rien infléchi la poursuite de la guerre et cela n'a pas empêché la réélection de Nixon en 1972. Ce film, axé essentiellement sur la question de la gestion de l'information à quelque chose d'actuel si l'on considère les rapports entre Trump et les médias aujourd'hui. D'ailleurs, le film sonne comme un avertissement adressé à Donald Trump et à ses attaques contre les prétendues « fake news ».

On peut reprocher au cinéaste une idéalisation des protagonistes et d'avoir insisté sur les mérites du *Washington Post* dans la diffusion des *Pentagon Papers* alors que c'est au *New York Times* que revient le mérite d'avoir publié les documents en exclusivité. On peut regretter, sans s'en étonner, que la conclusion du film fasse l'apologie de la presse nord-américaine. Mais on doit surtout regretter le fait que le film élude l'essentiel du problème, c'est-à-dire la dénonciation de mécanismes utilisés par le complexe militaro-industriel pour fabriquer des guerres à partir de mensonges dans le but de générer des bénéfices pour les industries de l'armement. Situation que l'on a connue au Viêt-Nam avant-hier, en Lybie hier et qu'on vit au Yémen, en Ukraine et en Syrie aujourd'hui. ■





## Soutenir **Le Drapeau Rouge** !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

**Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir. Pour ce faire, vous avez le choix :**

- ☞ De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)
- ☞ D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.
- ☞ D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

☞ **Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !**



**N'oubliez pas que ce n'est que grâce à ses lecteurs que la presse militante survit !**

### Où trouver le DR ?

**Arlon** : Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon. **Lejeune**, Place Sabatier, 6031 Monceau-Sur-Sambre. **Gand** : De Brug, 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière** : Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège** : Librairie Entretemps (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons** : Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur** : Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai** : Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre** : Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.

**Bruxelles** : Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • **Filigrane**, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • **Librairie Candide**, Place Brugmann, 1050 Ixelles • **La Borgne Agasse**, 30 rue Anoul, 1050 Ixelles • **Aurora**, 34 avenue Jan Volders, 1060 Saint-Gilles • **Joli Mai**, 28 rue de Roumanie, 1060 Saint-Gilles • **Librairie de Rome**, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • **Librairie Joao Afonso**, 11 Chaussée de Waterloo, 1060 Saint-Gilles. **Charleroi** : Librairie



### Journal du Parti Communiste

**Éditeur responsable** : Claude Coussement  
**Rédacteur en chef** : Vladimir Caller

**Nous contacter ?**  
dr@particomuniste.be

**Adresse** : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles  
**tél.** : 0477 23 70 58 • 02 537 66 81

**Abonnement annuel** : 15 € • à l'étranger : 23 €  
**Abonnement de soutien** : 25 €  
**Abonnement de grand soutien** : 50 €  
**Chômeurs, étudiants** : 8 €

**Compte en banque** :  
IBAN BE89 0004 1185 1185

**ATTENTION !** Veuillez indiquer votre adresse sur le bulletin de virement en communication. Merci !

## Sommaire

### L'INVITÉ DU DR

*L'OTAN devra répondre pour ses crimes*  
Jan Fermon • pp. 2-4

### ACTUALITÉ

*Le bloc-notes*  
Vladimir Caller • p.5

### SOCIAL

*Comment on étouffe le syndicalisme*  
Martin Willems • pp. 6-7

### INTERNATIONAL

*Récit brouillé du Venezuela*  
Ronnie Ramirez • pp. 8-9

### ACTUALITÉ

*Humain augmenté, humain diminué, humain solidaire*  
Bernard Lefevre • p. 10

### INTERNATIONAL

*Le tourisme à Cuba et l'appétit de Airbnb*  
Fabien Rives • p. 11

*Portugal : adieu l'austérité ?  
Bonjour la gauche ?*  
Freddy Guidé • p. 12

### SOCIAL

*Carrefour : comme toujours, ce sont les travailleurs qui trinquent*  
Marie France Deprez • p.13

### ACTUALITÉ

*La mosquée du Cinquanteaire ou le centre du salafisme en Europe*  
Marc Denonville • p. 14

### CINÉMA

*The Pentagon Papers*  
Marc Pierret • p. 15

